

CMA Immobilier SA

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (AG) tenue le lundi 28 octobre 2019 à 11h00 au Bâtiment du stade d'arrivée de la Nationale à Crans-Montana.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Magistretti, Président du Conseil d'administration.

Les administrateurs, Messieurs Radovan Vitek et Laurent Bagnoud sont excusés.

L'assemblée générale, conformément à l'article 7 des statuts, a régulièrement été convoquée. Le nombre d'actions représenté est de 427'428'000 pour un quorum situé à 213'714'000.

Les 99.86 % de l'actionnariat sont représentés, l'assemblée peut donc délibérer.

1. Nomination du nouveau cabinet d'audit

Toutes les sociétés du groupe CPI sont toutes auditées par Ernst & Young

Par conséquent il semble logique que CMA Immobilier SA le soit également.

Le mandat pour un contrôle restreint est attribué à la société Erns & Young SA, Lausanne à l'unanimité.

2. Divers

Monsieur François Parvex formule quelques observations notamment au niveau des restaurants afin d'en améliorer la qualité, à savoir :

- L'hiver dernier l'Arnouva sonnait italien en diffusant de la musique à tue-tête en italien et le personne s'exprimant en majorité dans cette langue alors que nous sommes en Suisse francophone. Monsieur Magistretti lui répond que le problème a été résolu dès cet été, l'Arnouva ayant été repris par Monsieur Yves Métrailler, valaisan de souche.
- Durant l'été, il a appelé le restaurant de Cry d'Er pour une réservation sans succès et arrivé sur place, le restaurant était privatisé pour un événement. Monsieur Magistretti explique que le restaurant a subi des coupures de téléphones durant plus de trois semaines. Une attention particulière doit être donnée à l'information à la clientèle.
- A Cry d'Er, il a également constaté que des fromages à raclette carré du Jura étaient utilisés et le racleur ignorait tout des spécificités d'un bon fromage à raclette. Il suggère donc que les racleurs suivent une formation afin de pouvoir renseigner au mieux la clientèle.

Monsieur Michel Berset relève également que la caméra roundshot à 360° du sommet de la Nationale ne fonctionne pas et seulement après 3 semaines une indication de liaison internet interrompue est apparue sur l'écran. Il souhaiterait que CMA soit plus réactif lors de tels incidents.

Par ailleurs, il trouve dommage qu'il n'y ait pas de drapeau sur le site de Cry d'Er. Monsieur Magistretti répond que ces remarques seront prises en compte.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 11h20 en remerciant les actionnaires pour la confiance accordée.

Pour le Conseil d'administration

Le Président : Philippe Magistretti



La Secrétaire : Mireille Clavien

